

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET PORTANT
DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 1234)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 882

présenté par

M. Saintoul, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, Mme Legrain,
Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu,
M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot,
M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome,
M. Ruffin, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, Mme Taurinya,
M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter

ARTICLE 2**RAPPORT ANNEXÉ**

Rédiger ainsi l'alinéa 21 :

« Nous portons la vision géostratégique d'une France non-alignée dans le monde. Son action sera redéployée dans plusieurs espaces : l'Europe bien sûr, mais également les pays du petit bassin méditerranéen, partenaires naturels de coopération puisque nous partageons ensemble un écosystème fragile ; la francophonie populaire, qui offre l'opportunité de construire avec les peuples africains une relation libérée des restes du colonialisme et au diapason d'une société civile africaine malheureusement de plus en plus opposée à la politique étrangère française sur le continent africain ; les États dits « émergents » du Sud, en Amérique latine, en Asie, dans l'océan Indien, qui sont les voisins de la France d'Outre-mer ; l'Organisation des Nations unies, enfin, qui est la seule instance légitime à œuvrer à la sécurité collective, où la France occupe un rôle de premier plan. Dans ces espaces, la France pourra pousser à des coopérations qui répondent aux crises du système de sécurité collective, écologique, sociale et sanitaire. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, le groupe LFI-NUPES propose de mettre en avant une ambition d'une France non-alignée.